

Sainte-Marie-aux-Chênes, le 20 septembre 2022

XpFibre lance la commercialisation de son réseau fibre à Sainte-Marie-aux-Chênes

Aujourd'hui, **Sylvie LAMARQUE**, Maire de Sainte-Marie-aux-Chênes, **Hervé Depierre**, Délégué Régional Grand Est d'Altice France et **Claudio Gligora**, Responsable Relations Collectivités Grand Est de XpFibre, ont annoncé le lancement de la commercialisation du réseau fibre déployé par XpFibre, filiale d'Altice France, à Sainte-Marie-aux-Chênes.



1 ans après le début des travaux de déploiement, **1 845 logements et locaux professionnels sont désormais éligibles** à la fibre optique FTTH (« Fiber To The Home » ou « Fibre optique jusqu'à l'abonné ») à Sainte-Marie-aux-Chênes, soit **81%** de la cible ajustée (2 270) et **91%** par rapport à l'objectif prévu dans la Convention de Programmation et de Suivi des Déploiements FTTH (CPSD) qui prévoit le raccordement de 2 023 logements d'ici fin 2023.

Le réseau Fibre à Sainte-Marie-aux-Chênes se déploie à partir d'un Nœud de Raccordement Optique (NRO) desservant 7 points de mutualisation (PM) ou armoires de rue. La construction se fait en plusieurs phases (cf. schéma en annexe) : tirage de la fibre optique du NRO vers les PM puis des PM vers les points de branchements optiques (PBO) qui desservent les habitations.

XpFibre déploie la fibre optique sur le domaine public, en limite de propriété pour les zones pavillonnaires ou dans les immeubles. C'est l'opérateur commercial qui va ensuite tirer la fibre du point de branchement optique jusqu'au logement du client.

Ce réseau fibre FTTH n'aura pas d'impact sur le réseau Très Haut Débit (fibre + câble) déjà existant puisqu'il s'agit d'un nouveau réseau parallèle à celui fonctionnel aujourd'hui à Sainte-Marie-aux-Chênes.



Cette opération d'envergure, financée sur les fonds propres de XpFibre, s'inscrit dans le cadre du plan national France Très Haut Débit. A partir du réseau Fibre déployé, les opérateurs commerciaux peuvent, s'ils le souhaitent, proposer leurs offres fibre aux habitants de la commune.

Grâce à ce réseau Fibre, les particuliers, les entreprises et les collectivités peuvent désormais accéder aux services Internet Très Haut Débit, téléphone et télévision en haute qualité dans des conditions de fonctionnement optimales avec des débits pouvant atteindre 1 Gbit/s soit 50 fois plus rapide que les réseaux ADSL.

Au vu du déploiement massif du télétravail, ce nouveau service offert à tous les citoyens de Sainte-Marie-aux-Chênes est particulièrement important.

> Pourquoi construire un réseau Fibre Optique ?

La crise sanitaire a mis en exergue la nécessité de disposer d'une connexion performante. Avec près de 7 écrans connectés par foyer (du smartphone à la télévision connectée en passant par les PC et tablettes) et avec l'accroissement des services et de l'audiovisuel en ligne, la demande de débits explose. La fibre, grâce aux débits de plus en plus performants qu'elle propose, constitue la meilleure technologie pour répondre à cette demande et offre aux particuliers comme aux entreprises, une expérience exceptionnelle leur permettant de profiter au quotidien du meilleur du numérique et des contenus en simultané.

Technologie ultra moderne, la fibre propose des débits parmi les plus élevés du marché, permettant de répondre à l'explosion des usages, aux services toujours plus innovants et à la convergence des contenus. Avec la fibre, vous pouvez :

- Télétravailler dans les meilleures conditions
- Télécharger un film HD (1,5 Go) en 12 secondes (contre 11 minutes en ADSL)
- Jouer en réseau et prendre ses adversaires de vitesse
- Mettre en ligne une centaine de photos en 5 secondes (contre 3 minutes en ADSL)
- Recevoir des contenus en définition optimale 4K sur son écran TV

> Pour tester son éligibilité à la fibre et connaître les opérateurs commerciaux présents sur le réseau : <https://xpfibre.com/testez-votre-eligibilite>

> Pour signaler un équipement endommagé sur la voie publique (Poteaux cassés ou penchés, câbles décrochés ou arrachés, armoires ouvertes ou détériorées, etc.) : <https://xpfibre.com/declarer-un-dommage-reseau>

> Pour poser vos questions liées à l'infrastructure fibre ou lire la « Foire Aux Questions » : <https://xpfibre.com/faq>

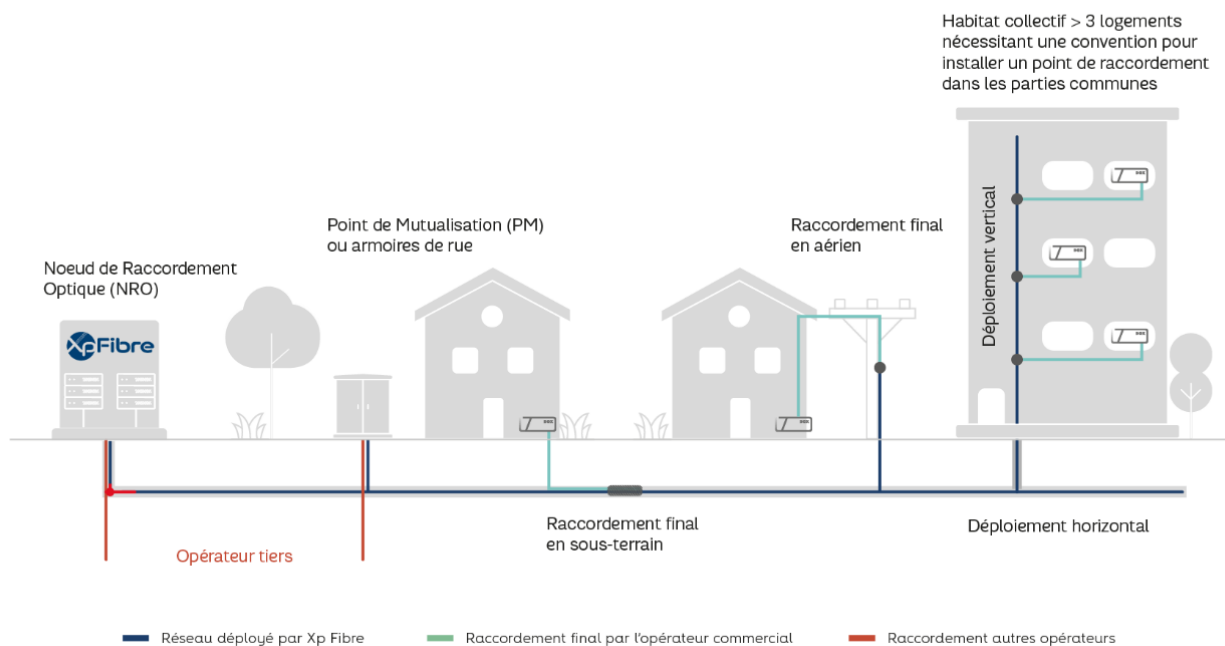


Pour tout autre question, se rendre sur le site <https://xpfibre.com/>

ANNEXE



SCHÉMA EXPLICATIF DU DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE EN ZONE MOYENNEMENT DENSE



A propos de XpFibre - XpFibre.com

XpFibre est un opérateur d'infrastructure spécialisé dans la conception, la construction et l'exploitation de réseaux de fibre optique. XpFibre déploie, commercialise et assure la maintenance de plus de 7 millions de prises FTTH sur l'ensemble du territoire. XpFibre intervient en Zone AMII (Appel à Manifestation d'Intention d'Investissement) et en zones AMEL (Appel à Manifestation d'Engagements Locaux) dans le cadre de déploiements en fonds propres et en zones RIP (Réseaux d'Initiative Publique) dans le cadre de Délégations de Service Public ou par le biais de Partenariats Public Privé aux projets d'aménagement numérique du territoire initiés par les collectivités territoriales. Le capital de XpFibre est composé du fonds canadien OMERS, des fonds d'infrastructures du groupe français Axa, et du groupe allemand Allianz et d'Altice France.

Suivre l'actualité de XpFibre sur Twitter : [@XpFibre](#) – Rejoindre XpFibre sur LinkedIn: [@XpFibre](#)

Contact presse XpFibre : presse@xpfibre.com